



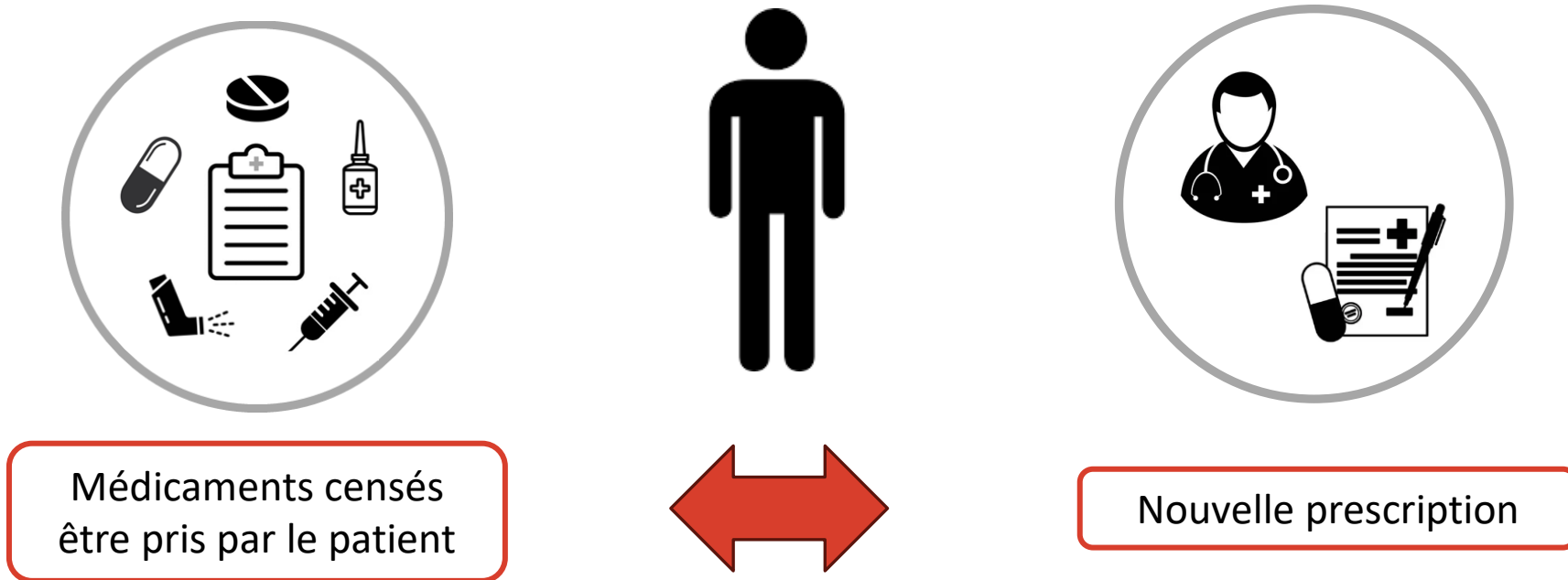
Conciliation médicamenteuse

Objectifs du cours

- Sensibiliser au processus
- Comprendre les grandes étapes du processus
- Fournir des outils d'aide à la réalisation du processus

Conciliation médicamenteuse, c'est quoi ?

- « Processus formalisé qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient »



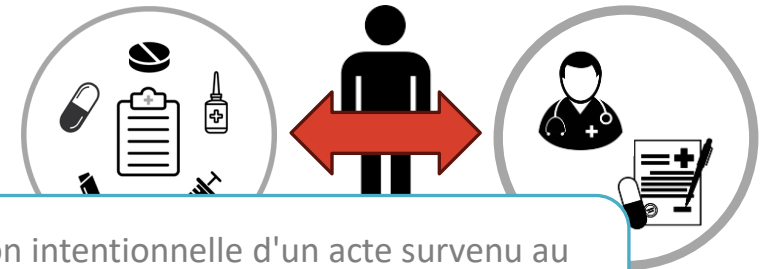
Conciliation médicamenteuse, c'est quoi ?

- « Processus formalisé qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient »

→ Objectif : éviter ou repérer les divergences



Prévenir ou corriger les erreurs médicamenteuses



« l'omission ou la réalisation non intentionnelle d'un acte survenu au cours du processus de soins impliquant un médicament, qui peut être à l'origine d'un risque ou d'un événement indésirable pour le patient »

- Points clés
 - Implication du patient
 - Transmission d'informations entre professionnels de santé

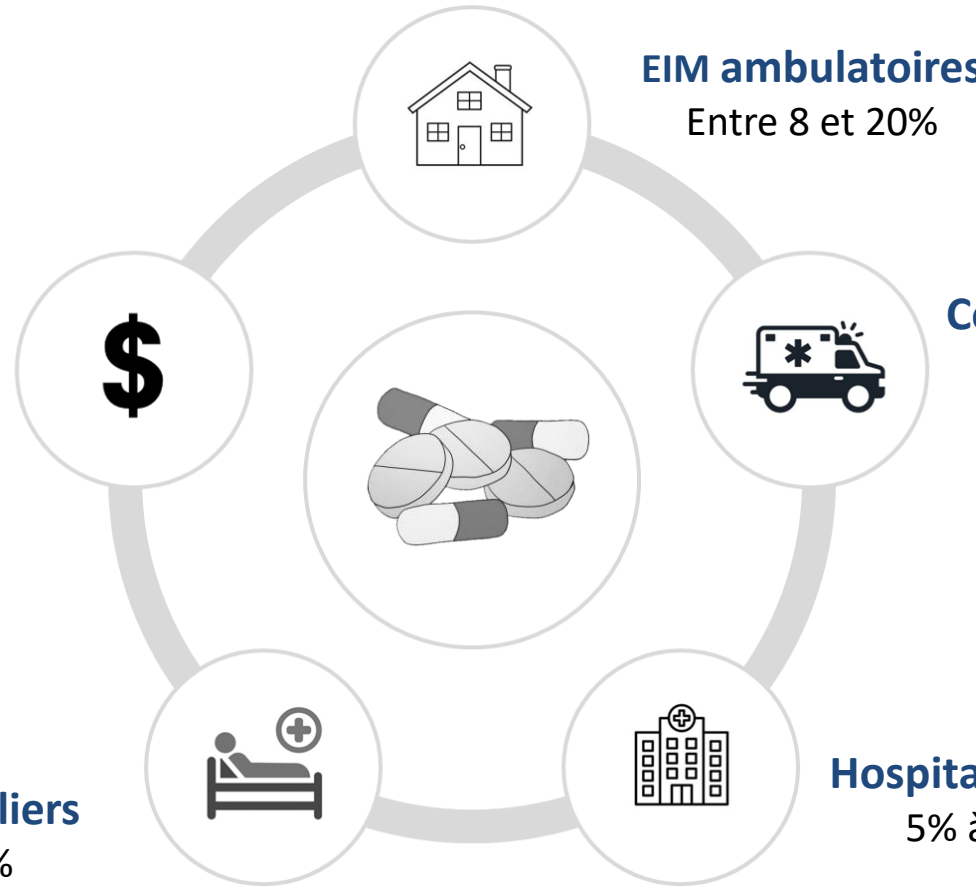
Sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient tout au long de son parcours de soins

Conciliation médicamenteuse, pourquoi ?

Médicament = cause d'EI

Coûts de santé
177 milliards de \$ par an
aux EU

EIM hospitaliers
10% à 20%



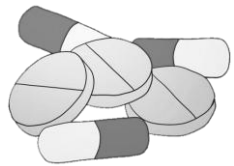
EIM ambulatoires
Entre 8 et 20%

Consultations aux urgences
10 à 20% des venues

Hospitalisations
5% à 10%

Insani et al. 2021 ; Carpentier 2015 ; Lazarou et al. 1998 ; Ayalew et al. 2019 ; Bouvy et al. 2015 ; Laatikainen et al. ; Ernst et al. 2001 ; Al Hamid et al. 2014

Conciliation médicamenteuse, pourquoi ?



Médicament = cause d'EI

- Potentiellement graves
- Potentiellement évitables



Défaut de transmission
= cause d'EM

- Majorée aux points de transition



Entrée en hospitalisation

Au moins 1 erreur dans
10 à 67% des cas

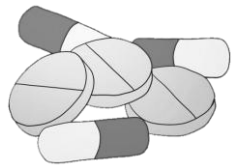


Admission aux urgences

Au moins 1 erreur dans **93%**
des cas

Au moins 1 oubli dans **80%**
des cas

Conciliation médicamenteuse, pourquoi ?



Médicament = cause d'EI

- Potentiellement graves
- Potentiellement évitables

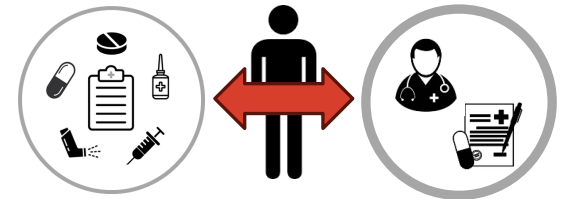


Défaut de transmission
= cause d'EVI

- Majorée aux points de transition

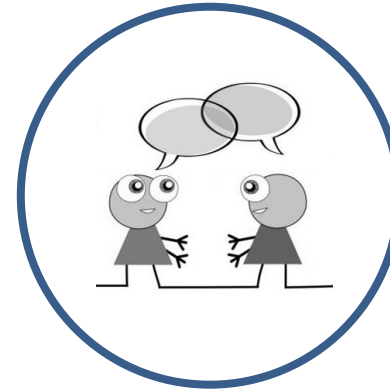


Conciliation
médicamenteuse =
prévention des EM



D'où ça vient ? Projet High 5s

- Projet international lancé par l'OMS en 2006
 - Réduire, de façon pérenne et mesurable, les problèmes majeurs liés à la sécurité des patients



Précision de la prescription des médicaments lors des transitions dans le parcours de soin

D'où ça vient ? Projet High 5s

- Projet international lancé par l'OMS en 2006
 - Réduire, de façon pérenne et mesurable, les problèmes majeurs liés à la sécurité des patients
 - Projet Medication Reconciliation (Med'Rec) traduit par Conciliation des Traitements Médicamenteux
- En France
 - Coordination par la HAS
 - Mise en œuvre de la conciliation dans 9 établissements (2010-2014)
- Rapport d'expérimentation (2015)
 - 21320 EM interceptées et corrigées chez 22863 patients
 - 1 EM et 1 changement de traitement non documenté en moyenne par patient concilié

Conciliation médicamenteuse, une exigence réglementaire



REFERENTIEL

Certification des établissements de santé pour la qualité des soins

Version 2025

Objectif 2.1

La coordination des équipes pour la prise en charge du patient

Critère 2.1-04 Les équipes réalisent la conciliation médicamenteuse pour des populations ciblées

La conciliation des traitements médicamenteux est un processus formalisé qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient dont le profil est à risque. Elle associe le patient et repose sur le partage d'informations et sur une coordination pluriprofessionnelle. Elle prévient ou corrige les erreurs médicamenteuses en favorisant la transmission d'informations complètes et exactes sur les médicaments du patient entre professionnels de santé aux points de transition : admission, sortie et transferts.

Tout l'établissement Standard

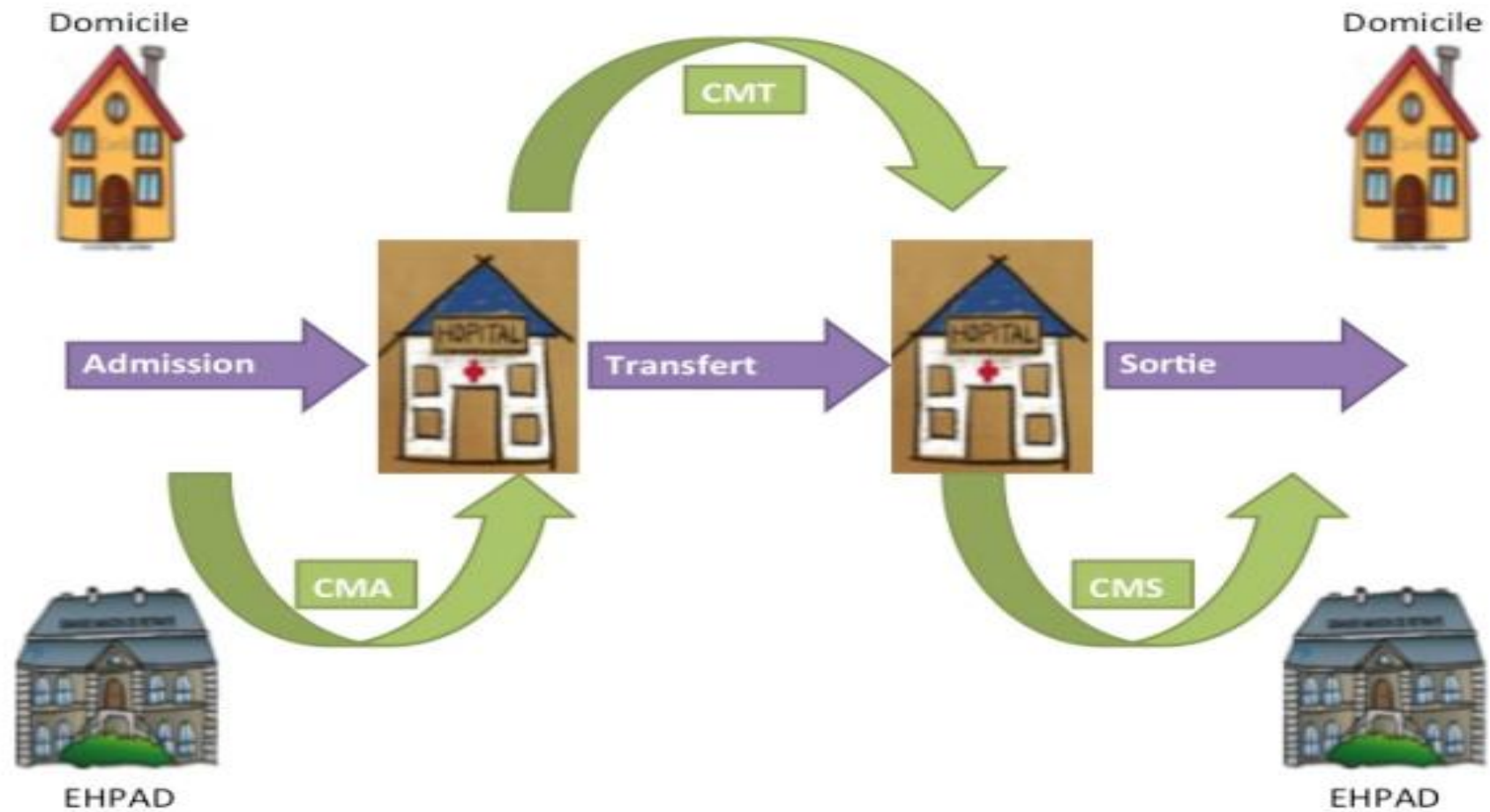
Éléments d'évaluation

Professionnels

- La conciliation médicamenteuse est engagée pour les secteurs et profils de patients les plus à risque (gériatrie, oncologie, patients âgés polymédicamentés, patients sous chimiothérapies...).
- La conciliation médicamenteuse est programmée pour les secteurs et profils de patients les plus à risque (gériatrie, oncologie, patients âgés polymédicamentés, patients sous chimiothérapies...) dans lesquels elle n'est pas déjà réalisée.
- La conciliation médicamenteuse est réalisée selon les bonnes pratiques, avec notamment : les 3 sources d'information, la rencontre du patient et/ou son entourage, l'échange médico-pharmaceutique.
- Le bilan médicamenteux est accessible dans le dossier patient.
- Une évaluation de la pertinence de l'activité de conciliation est réalisée (bilan de la conciliation) et les corrections apportées.

Traceur ciblé

Conciliation médicamenteuse, quand ?



Conciliation médicamenteuse, quand ?

- Le plus tôt possible
- Deux modes de conciliation
 - Pro-active
 - Rétro-active
- Problématique des admissions en garde
- Problématique du temps nécessaire
 - 15 min < conciliation < 1h
 - Selon les moyens humains
 - Selon le patient

Prévention des EM

Interception des EM

Conciliation médicamenteuse, pour qui ?

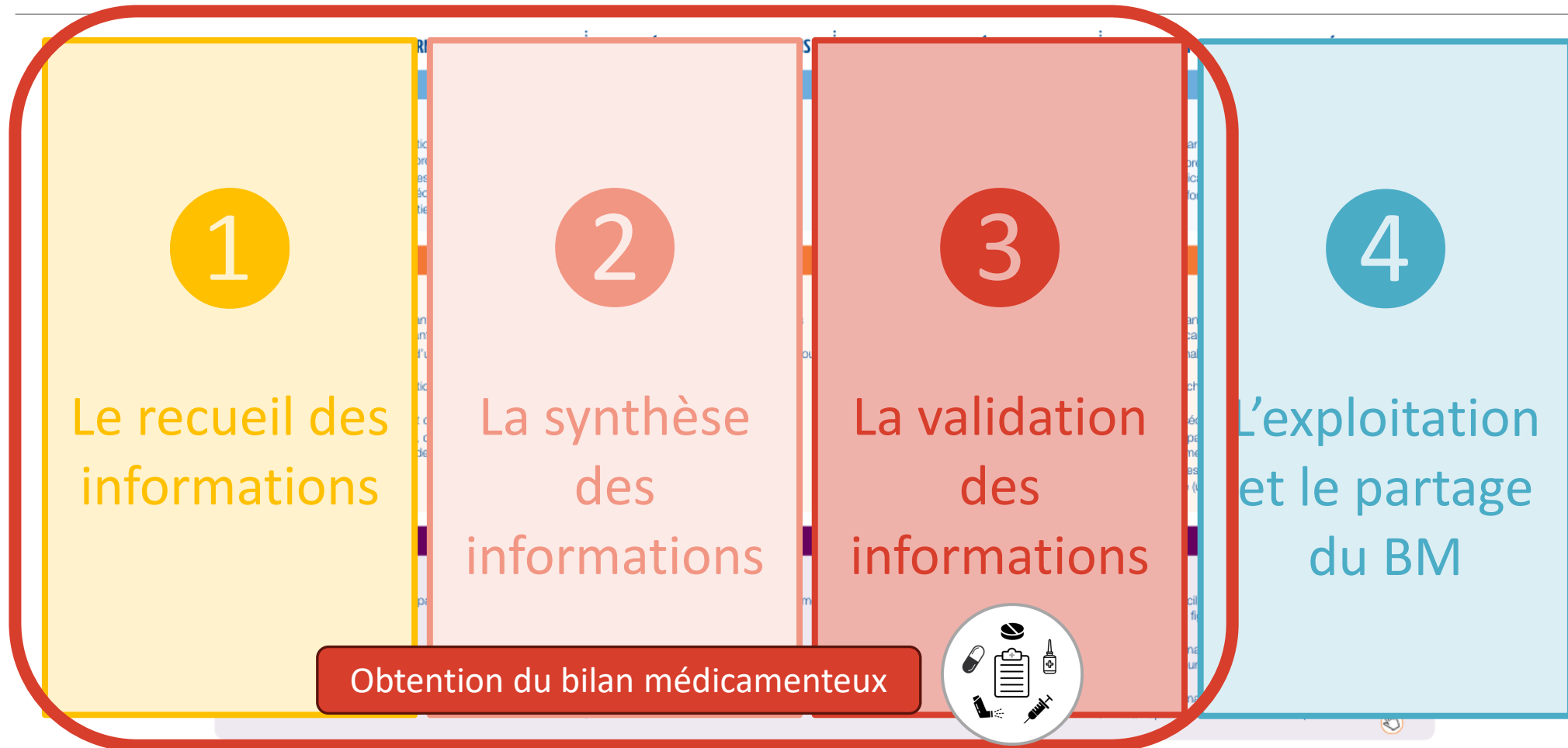
- Particulièrement indiquée pour les populations de patients à risque
 - Personnes âgées
 - Patients poly-médicamentés
 - Maladies chroniques
 - Enfants et adolescents
 - Difficultés de communication
 - Patients hospitalisés en urgence

Conciliation médicamenteuse, comment ?

RECUEILLIR LES INFORMATIONS	SYNTHÉTISER LES INFORMATIONS	VALIDER LE BILAN MÉDICAMENTEUX	PARTAGER ET EXPLOITER LE BILAN MÉDICAMENTEUX
OBJECTIFS			
• Connaître à chaque point de transition les médicaments du patient qui sont pris ou qui sont à prendre. • Formaliser les informations recueillies en tenant compte de l'automédication, de l'historique médicamenteux et de la non-adhésion thérapeutique du patient.	• Rédiger le bilan médicamenteux.	• Attester de la fiabilité du bilan médicamenteux.	• Servir la démarche diagnostique. • Optimiser la prescription, la dispensation et l'administration des médicaments. • Améliorer l'information du patient et de son entourage.
MODALITÉS			
• Lister les médicaments en consultant au minimum 3 sources d'information différentes, voire autant que de besoin. • Rechercher l'existence éventuelle d'une non-adhésion thérapeutique du patient. • Enregistrer l'ensemble des informations recueillies sur un support standardisé. • Classer et/ou enregistrer le support dans le dossier patient. • Disposer du motif d'hospitalisation, des antécédents médicaux, des données biologiques et des allergies.	• Recouper et analyser les informations recueillies. • Résumer et rédiger les informations sous forme de bilan médicamenteux.	• Vérifier la bonne réalisation des activités du processus de conciliation. • Confirmer la cohérence du bilan médicamenteux en regard des informations recueillies. • Apposer la signature du responsable sur le support.	• Intégrer le bilan à une nouvelle prescription ou comparer le bilan médicamenteux à la prescription en cours. • Repérer et analyser les divergences (écarts) qui posent problème. • Réaliser un échange collaboratif entre médecins et pharmaciens. • Rédiger consécutivement la nouvelle prescription. • Expliquer au patient et à son entourage les changements de son traitement. • Transmettre les informations à l'ensemble des professionnels de santé (via la lettre de liaison le cas échéant).
OUTILS			
• Fiche de recueil des médicaments par source d'information. • Trame d'entretien avec le patient. 	• Fiche de conciliation des traitements médicamenteux. 	• Fiche de conciliation des traitements médicamenteux dans laquelle figurent le bilan médicamenteux et les divergences. • Fiche d'information et plan de prises destinés au patient et à son entourage sur les médicaments à prendre à son domicile. • Fiche d'information destinée aux professionnels de santé ville/hôpital sur les médicaments à poursuivre. 	

Mettre en œuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé (HAS, février 2018)

Conciliation médicamenteuse, comment ?



Mettre en œuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé (HAS, février 2018)

Recherche active d'information

- Recueil de données
 - Données relatives au patient
 - Démographiques
 - Antécédents médicaux – Comorbidités
 - Données relatives à l'hospitalisation
 - Données relatives au traitement
 - Recensement des traitements pris régulièrement juste avant l'hospitalisation prescrits ou en automédication
 - Informations complémentaires (vaccination, allergies, effets indésirables, observance...)

➔ **3 sources au minimum**



Sources d'information

- Patient et/ou entourage

Annexe 3. Guide d'entretien du patient à l'admission en établissement de santé pour l'obtention du bilan médicamenteux optimisé

Rapport d'expérimentation du projet Med'Rec – Annexe 3

Mémo de poche :
Compétences de posture en entretien



Ce mémo de poche est associé au mémo complet « Posture en entretien »

<https://sfpc.eu/posture-en-entretien/>

Sources d'information

- Patient et/ou entourage
- Pharmacien d'officine
- Ordonnance(s)
- Dossier patient
- IDE libérale
- Médecin traitant
- Médicaments amenés par le patient
- Lettres ou fiches de liaison
- BM précédent...

Nécessité de croiser
les informations

Annexe 2. Fiche de recueil des informations par source pour concilier

NOM :
Date de naissance : / /
Nom du service :
Date d'admission : / /
Adresse :
Téléphone :

Prénom :
IPP :
N° de chambre :

Personne à contacter :
Médecin traitant :
Pharmacien d'officine :
Infirmier à domicile :
EHPAD :
Dossier Pharmaceutique : ☐ oui ☐ non

Allergies : ☐ oui ☐ non
lesquelles :
Phytothérapies : ☐ oui ☐ non
lesquelles :
Automédication : ☐ oui ☐ non
Crèmes/pommades : ☐ oui ☐ non
Collyres : ☐ oui ☐ non
Injections : ☐ oui ☐ non Patchs : ☐ oui ☐ non

Information datée du																
Sources d'information	Patient		Pharmacien d'officine		Médecin traitant		Urgences		Ordonnance(s) avec laquelle/ lesquelles le patient est admis		Médicaments rapportés lors de l'hospitalisation					
Médicament Forme/Voie	Dosage	Posologie	Dosage	Posologie	Dosage	Posologie	Dosage	Posologie	Dosage	Posologie	Dosage	Posologie	Dosage	Posologie	Dosage	Posologie

Formalisation du BM

- Synthèse des informations
 - Recouper et analyser les informations recueillies
 - Résumer et rédiger les informations sous forme d'un bilan médicamenteux

2

Bilan Médicamenteux

- Validation des informations
 - Vérification de la bonne réalisation des activités du processus
 - Confirmer la cohérence et attester de la fiabilité du bilan

Validation pharmaceutique du BM



3



Que doit contenir un bilan médicamenteux ?

Un bilan médicamenteux complet, structuré et daté pour être exploitable et partageable



1. Le contexte du bilan



Patient identifié
(nom, prénom, date de naissance, identifiant)



Date d'élaboration du BM
(indispensable)



Structure et professionnel
ayant réalisé le BM



Professionnel ayant validé le BM



Participation du patient
et/ou de l'aidant au recueil
(présence, mode de recueil)



Sources d'information utilisées
(≥ 3 sources en cas de conciliation,
dont le patient/aidant)



2. Pour chaque traitement

Identification du traitement



Dénomination
(DCI ou spécialité)



Dosage
(ex. 500 mg)



Forme pharmaceutique
(ex. comprimé, gélule,
solution buvable...)



Voie d'administration
(ex. orale, IV, SC, inhalée...)

Modalités de traitement



Posologie
(ex. 1 cp matin et soir)

Commentaire individualisé *

(selon le contexte)



Indication
(si connue)



Modification récente
(ex. initiation, arrêt,
changement de dose...)



Prescription conditionnelle
(ex. si douleur, si fièvre...)



Critère de suivi / cible
thérapeutique
(ex. INR cible, PA cible,
lithémie mensuelle...)



Durée / dates de traitement
(ex. traitement temporaire,
date de fin prévue...)



3. Commentaire général sur le bilan médicamenteux



Allergies /
intolérances connues
(médicamenteuses, autres)



Statut vaccinal
(ex. grippe, pneumocoque,
COVID-19, ...)



Traitements arrêtés
ou suspendus
(avec motif si connu)



Autres informations utiles
(automédication, phytothérapie,
dispositifs médicaux, compléments
alimentaires, ...)



Un bilan médicamenteux = une photographie du traitement à un instant donné

→ Sa date est indispensable : un BM antérieur constitue une source d'information, pas nécessairement le traitement actuel.

* Informations complémentaires selon le contexte.

Source : HAS. Harmonisation du bilan médicamenteux – Référentiel, juillet 2025.

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

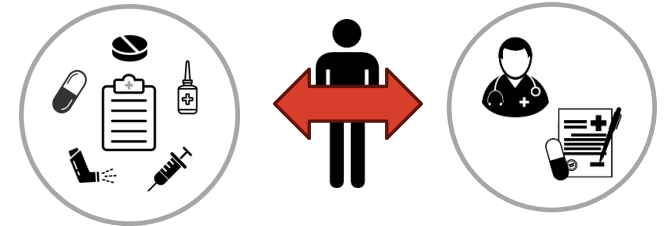
REFERENTIEL

Harmonisation du
bilan
médicamenteux

Recueil des besoins métiers en
matière de bilan médicamenteux

Exploitation du BM

- Comparaison du BM à la prescription en cours
- Détection de **divergences**
 - Arrêt / ajout d'un ou plusieurs traitements
 - Modification de posologie (dosage, rythme administration)
 - Modification de spécialité
 - Modification de modalité d'administration (voie d'administration)
- Analyse des divergences
 - interaction avec le prescripteur → intervention pharmaceutique



Caractérisation des divergences

Absence de
divergence

- Pas de risque d'EM
- Fin du processus de conciliation

Divergence
intentionnelle
documentée

- Pas de risque d'EM
- Fin du processus de conciliation

Divergence
intentionnelle non
documentée

- Risque d'EM
- Suite du processus de conciliation

Divergence non
intentionnelle

- Erreur médicamenteuse
- Suite du processus de conciliation

[illegible]

Ne pas confondre bilan médicamenteux et conciliation médicamenteuse

Le bilan médicamenteux est une étape et un résultat de la conciliation, mais la conciliation est un processus plus large.



Bilan médicamenteux (BM)

« Une photographie à un instant donné »



Définition

- État des lieux, à **un instant donné**, des médicaments pris et à prendre par le patient.



Contenu

- Liste structurée des traitements (dénomination, dosage, forme, voie, posologie, ...)
- Enrichie d'informations complémentaires (indication, critères de suivi, ...)
- Contexte de réalisation (date, professionnel, sources, ...)



Utilisation

- Support pour sécuriser la prescription
- Réutilisable et partageable entre professionnels tout au long du parcours de soins (DMP, ...)



Conciliation médicamenteuse

« Une démarche globale et continue »



Définition

- Processus formalisé qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient, afin d'**identifier et résoudre les divergences** et de **prévenir les erreurs médicamenteuses**.



Étapes principales



Objectif

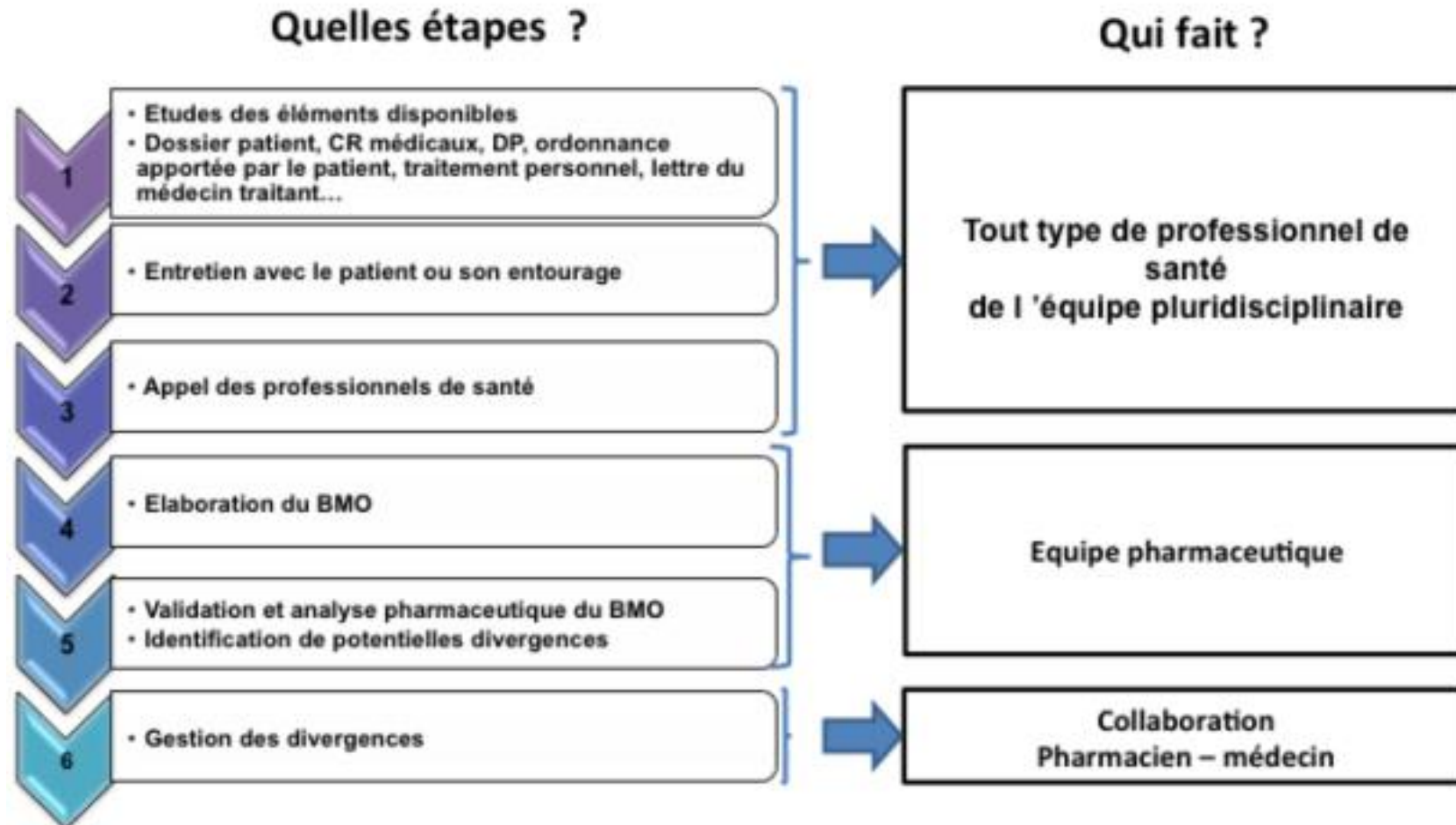
- Sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient
- Assurer la continuité et la qualité des soins aux points de transition



Le bilan médicamenteux est une étape clé de la conciliation, mais il ne se confond pas avec la conciliation.

Un BM sans comparaison à la nouvelle prescription et sans analyse des divergences ne constitue pas une conciliation complète.

Qui fait ?



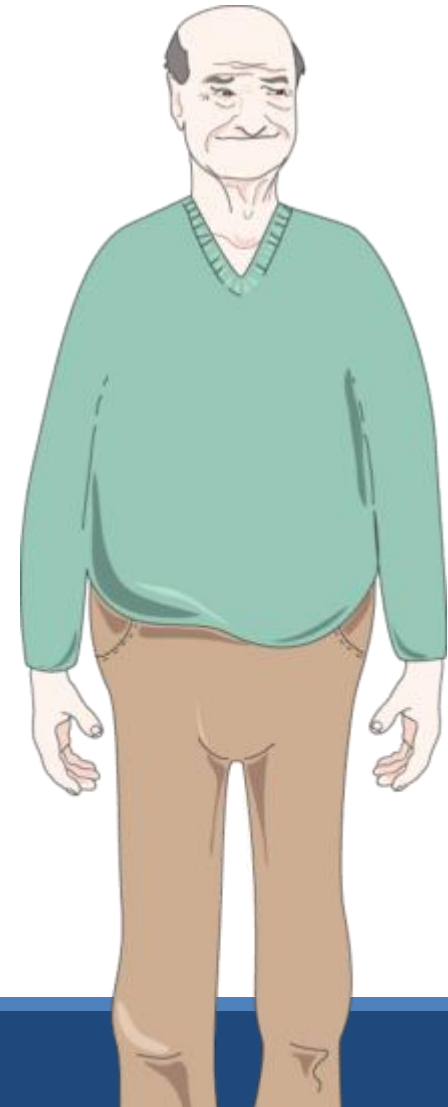
Apport du pharmacien

- Spécialiste du médicament
- Attention particulière au médicament dans sa globalité
 - Forme galénique
 - Exactitude de la posologie
 - Interactions médicamenteuses
 - Automédication
- Mission de pharmacie clinique



Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
 - Motif d'hospitalisation : pose d'une prothèse totale de genou
 - Antécédents majeurs
 - Transplantation hépatique en 2015 compliquée notamment
 - d'une sténose de l'artère hépatique avec pose de stent
 - d'une hernie inguinale resserrée
 - Insuffisance rénale chronique (DFG 30-35ml/min)
 - HTA
 - Suspicion de maladie de Crohn asymptomatique



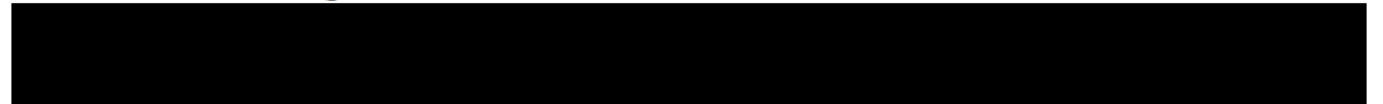
Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
 - Compte rendu de consultation hépatogastro

Advagraf 1 mg : posologie ?
Kardegic 75mg : posologie ?
Atenolol 100mg : posologie ?
Loxen LP 50mg : 1 0 1
Inexium 20mg : posologie ?
Tahor 40mg : posologie ?
Triatec : dosage ? Posologie ?
Cellcept : 250mg 1-0-2

Son immunosuppression, du fait de son insuffisance rénale, a été minimisée, avec de l'ADVAGRAF à 1 mg, et un taux sérique bas, mais les tests hépatiques strictement normaux.

Le reste de son traitement comprend du KARDEGIC 75mg, de l'ATELONOL 100mg, du LOXEN 50mg matin et soir, de l'INEXIUM 20mg, du TAHOR 40mg, du TRIATEC et du CELLCEPT 250 mg matin et 500 mg le soir.



Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
 - Compte rendu de consultation hépato-gastro
 - Compte rendu d'anesthésie

Advagraf 1 mg : posologie ?
Kardegic 75mg : posologie ?
Atenolol 100mg : posologie ?
Loxen LP 50mg : 1 0 1
Inexium 20mg : posologie ?
Tahor 40mg : posologie ?
Triatec : dosage ? Posologie ?
Cellcept : 250mg 1-0-2

HOPITAL LAPEYRONIE - ORTHOPEDIE	(M - 69 ans -)	Page 1 / 5
NIP :	W	NDA :

NDA: - Service: ORTHOPEDIE 01 ANESTHESIE - CS Anesthésie CHUMv10 - Anesthésiste] - 20/07/2021 10:14 (En Cours)	
INTERVENTION PREVUE :	
Date prévue de l'intervention	31/08/2021
Nom de l'opérateur:	
Programmé / Urgence	Programmé
Intervention(s) prévue(s) :	PTG g (genou droit fait en mars)
Côté à Opérer	Gauche
Position	Décubitus dorsal
CONSULTATION D'ANESTHESIE - FICHE PATIENT	
Profession du patient	
Personne à prévenir :	
Personne de confiance :	
Lieu de la consultation	ANESTHESIE POLE OS ET ARTICULATIONS CS
Autorisation d'opérer:	Sans objet
ATCD médicaux	
Cardio-vasculaire	HTA
Autres ATCD majeurs	Cirrhose sur éthyisme chronique suivi par Dr F TRANSPLANTATION HEPATIQUE en Mai 2015, multicompliqué --> Hernie inguinale droite étranglée --> Stenose artère hépatique stenté - Insuffisance rénale chronique d'origine hépatique
Traitement habituel	
Traitement habituel :	Advagraf 0.5 mg : 1 0 0 Kardegic 75mg 0 1 0 Atenolol 100mg : 1 0 0 Loxen LP 50mg : 1 0 1 Inexium 20mg : 0 0 1 Tahor 40mg : 1 0 0 Triatec 1 0 0 Cellcept 500mg 1-0-1 vaccins pfizer *3doses

Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
 - Compte rendu de consultation hépato-

Advagraf 1 mg : 1 0 0

Kardegic 75mg : 0 1 0

Atenolol 100mg : 1 0 0

Loxen LP 50mg : 1 0 1

Inexium 20mg : 0 0 1

Tahor 40mg : 1 0 0

Triatec : dosage ? 1 0 0

Cellcept : 250mg 1-0-2

Traitement habituel	
Traitement habituel :	Advagraft 0.5 mg : 1 0 0
	Kardegic 75mg 0 1 0
	Atenolol 100mg : 1 0 0
	Loxen LP 50mg : 1 0 1
	Inexium 20mg : 0 0 1
	Tahor 40mg : 1 0 0
	Triatec 1 0 0
	Cellcept 500mg 1-0-1
	vaccins pfizer *3doses

Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
 - Compte rendu de consultation hépato-

Advagraf 0,5/1 mg : 1 0 0
Kardegic 75mg : 0 1 0
Atenolol 100mg : 1 0 0
Loxen LP 50mg : 1 0 1
Inexium 20mg : 0 0 1
Tahor 40mg : 1 0 0
Triatec : dosage ? 1 0 0
Cellcept : 250/500mg-0-500mg

Traitement habituel	
Traitement habituel :	Advagraft 0.5 mg : 1 0 0 Kardegic 75mg 0 1 0 Atenolol 100mg : 1 0 0 Loxen LP 50mg : 1 0 1 Inexium 20mg : 0 0 1 Tahor 40mg : 1 0 0 Triatec 1 0 0 Cellcept 500mg 1-0-1 vaccins pfizer *3doses

Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
 - Compte rendu de consultation hépato-gastro
 - Compte rendu d'anesthésie
 - Compte rendu de consultation dermato

Advagraf 0,5/**1 mg** : 1 0 0
Kardegic 75mg : 0 1 0
Atenolol 100mg : 1 0 0
Loxen LP 50mg : 1 0 1
Inexium 20mg : 0 0 1
Tahor 40mg : 1 0 0
Triatec : **dosage ?** 1 0 0
Cellcept : **250/500**mg-0-500mg

.../...

Montpellier, le lundi 19 juillet 2021

Chère consoeur,

J'ai vu en consultation le 16 juillet 2021 **Monsieur** [REDACTED] **W** [REDACTED] né le [REDACTED], pour une surveillance carcinologique cutanée dans le cadre d'une greffe hépatique.

Son traitement actuel comprend : ADVAGRAF 0,5 mg par jour, CELLCEPT, KARDEGIC, ATENOLOL, LOXEN, INEXIUM, TAHOR, TRIATEC. L'ADVAGRAF a récemment été diminué.

[REDACTED]

Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
- Patient
 - Sa femme lui fait son pilulier
 - Sait que l'advagraf a été baissé
 - Ne sait pas pour le Cellcept
 - Ne connaît pas son dosage de triatec
 - Prend un sachet le matin
 - Fais aussi des piqures une fois par semaine



Advagraf 0,5mg : 1 0 0
Kardegic 75mg : 1 0 0
Atenolol 100mg : 1 0 0
Loxen LP 50mg : 1 0 1
Inexium 20mg : 0 0 1
Tahor 40mg : 1 0 0
Triatec : dosage ? 1 0 0
Cellcept : 250/500mg-0-500mg
Médicament sous-cutané ?

Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical
- Patient
- Pharmacie d'officine
- Ordonnances

Advagraf 0,5mg : 1 0 0

Kardegic 75mg : 1 0 0

Atenolol 100mg : 1 0 0

Loxen LP 50mg : 1 0 1

Inexium 20mg : 0 0 1

Tahor 40mg : 1 0 0

Triatec : dosage ? 1 0 0

Cellcept : 250/500mg-0-500mg

Médicament sous-cutané ?



Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical

- Advagraf 0,5mg : 1 0 0

- Kardégic 75mg : 1 0 0

- Atenolol 100mg : 1 0 0

- Loxen LP 50mg : 1 0 1

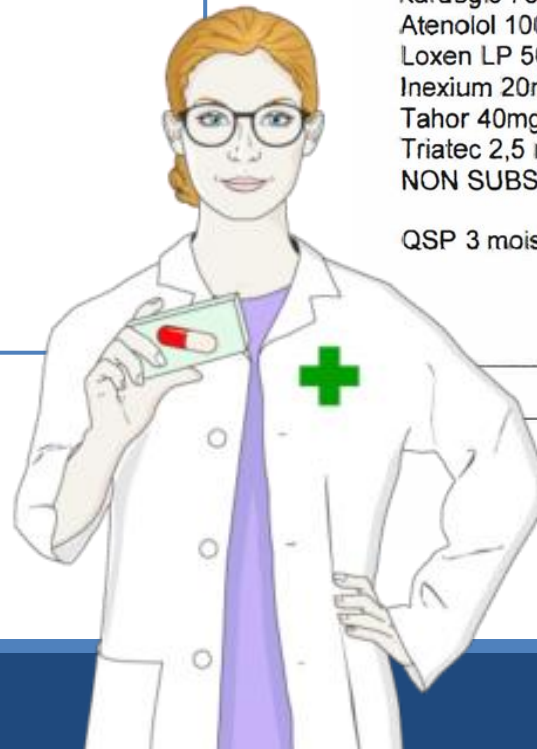
- Inexium 20mg : 0 0 1

- Tahor 40mg : 1 0 0

- Triatec : 2,5mg 1 0 0

- Cellcept : 500mg-0-500mg

Médicament sous-cutané ?



HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE

Hôpital Saint-Eloi
34295 MONTPELLIER Cedex 5
Tel : 04 67 33 73 90

Dr F [REDACTED]
N° [REDACTED]
N° FINESS 340782036

W [REDACTED]

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (listée ou hors liste)
(AFFECTION EXONERANTE)

Montpellier, le jeudi 24 juin 2021

Advagraf 0.5mg le matin 1 le matin
Kardégic 75mg midi 1 /j
Atenolol 100mg matin 1le matin
Loxen LP 50mg matin et soir 1matin et 1 soir
Inexium 20mg soir 1 le soir
Tahor 40mg matin 1le matin
Triatec 2,5 mg 1 le matin
NON SUBSTITUABLE Cellcept 500mg 1matin et1 soir

QSP 3 mois

Dr F [REDACTED]

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée
(MALADIES INTERCURRENTES)

[Signature]

Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical

- Advagraf 0,5mg : 1 0 0
- Kardegic 75mg : 1 0 0
- Atenolol 100mg : 1 0 0
- Loxen LP 50mg : 1 0 1
- Inexium 20mg : 0 0 1
- Tahor 40mg : 1 0 0
- Triatec : 2,5mg 1 0 0
- Cellcept : 500mg-0-500mg
- Médicament sous-cutané ?



☒ médicament, indiquer son nom (marque ou générique) :
☐ produit ou prestation, indiquer sa désignation précise :
 s'il s'agit d'un médicament, préciser la forme, le dosage, la posologie, la voie d'administration
 s'il s'agit d'un produit ou d'une prestation, préciser la quantité de produits nécessaires ou la posologie

Araneop 50 mg 1x / 5

972 3 fois
même 12enolo

conditions de prise en charge

maladie ☒ soins en rapport avec une ALD : oui ☒ non ☐ soins dispensés au titre de l'art. L. 212-1 ☐

accident du travail ou maladie professionnelle ☐ date

Je soussigné(e), Docteur....., atteste que la prescription concernant le patient susvisé est conforme aux indications et aux conditions des prescription et d'utilisation prévues par la fiche d'information thérapeutique établie par la Haute Autorité de Santé.

Si elle existe, le volet patient de ladite fiche a été remis par mes soins à ce patient.

signature du prescripteur

062021

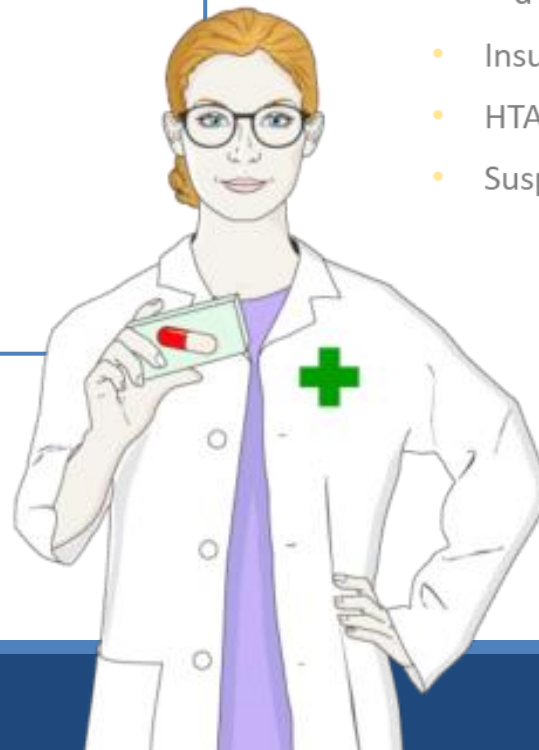
Exemple – Mr W. – 69 ans

- Dossier médical

- Advagraf 0,5mg : 1 0 0
- Kardegic 75mg : 1 0 0
- Atenolol 100mg : 1 0 0
- Loxen LP 50mg : 1 0 1
- Inexium 20mg : 0 0 1
- Tahor 40mg : 1 0 0
- Triatec : 2,5mg 1 0 0
- Cellcept : 500mg-0-500mg
- Aranesp 50µg : 1/semaine

- Antécédents majeurs

- Transplantation hépatique en 2015 compliquée notamment
 - d'une sténose de l'artère hépatique avec pose de stent
 - d'une hernie inguinale resserrée
- Insuffisance rénale chronique (DFG 30-35ml/min)
- HTA
- Suspicion de maladie de Crohn asymptomatique



Exemple – Mr W.

Advagraf 0,5mg : 1 0 0
 Kardegic 75mg : 1 0 0
 Atenolol 100mg : 1 0 0
 Loxen LP 50mg : 1 0 1
 Inexium 20mg : 0 0 1
 Tahor 40mg : 1 0 0
 Triatec : 2,5mg 1 0 0
 Cellcept : 500mg-0-500mg
 Aranesp 50µg : 1/semaine

Médicaments - Voie : Voie orale

ACTISKENAN 10MG GELULE

pendant 5 jour(s)

Qté/défaut : 1 gel | Qté max : 6 gel/24 h | Qté max/prise : 1 gel

Intervalle minimum : 4 h | Heures de prises possibles : Tous(1)

A la demande

Date début : 31/08/2021 à 09:00 - Date arrêt : 05/09/2021 à 08:59

Mémo : Si EN>= 4

ATENOLOL 100 MG COMP PELL SEC

1 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 08h(1)

Date début : 31/08/2021 à 08:00 - Date arrêt : 05/09/2021 à 07:59

ATORVASTATINE 40 MG COMPRIME PELLICULE

1 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 08h(1)

Date début : 31/08/2021 à 08:00 - Date arrêt : 05/09/2021 à 07:59

CELLCEPT 500MG COMPRIME

2 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 08h, 1 CPR à 20h(1)

Date début : 30/08/2021 à 20:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 19:59

DOLIPRANE 1G COMPRIME EFFERVESCENT

4 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR toutes les 6 h(1)

Date début : 01/09/2021 à 09:00 - Date arrêt : 06/09/2021 à 08:59

KARDEGIC 75MG SACHET

1 sachet / jour pendant 5 jour(s), 1 sachet à 12h(1)

Date début : 31/08/2021 à 12:00 - Date arrêt : 02/09/2021 à 07:24

LANSOPRAZOLE 30 MG COMP ORODISP

1 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 20h(1)

Date début : 30/08/2021 à 20:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 19:59

LOXEN LP 50MG GELULE

2 gel / jour pendant 5 jour(s), 1 gel à 08h, 1 gel à 20h(1)

Date début : 30/08/2021 à 20:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 19:59

SUSPENDU à partir du 30/08/2021 08:00

PROGRAF 0.5 MG GELULE

1 gel / jour pendant 5 jour(s), 1 gel à 06h(1)

Date début : 31/08/2021 à 06:00 - Date arrêt : 01/09/2021 à 12:08

TRANSIPEG 5,9 G SACHET PDR

2 sachet / jour pendant 3 jour(s), 2 sachet à 08h(1)

Date début : 01/09/2021 à 08:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 07:59

Médicaments - Voie : Voie intraveineuse

ONDANSETRON 4 MG AMP 2 ML INJ

pendant 3 jour(s)

Qté/défaut : 4 MG | Qté max : 12 MG/24 h | Qté max/prise : 4 MG

Intervalle minimum : 8 h | Heures de prises possibles : Tous(1)

A la demande

Date début : 31/08/2021 à 09:00 - Date arrêt : 03/09/2021 à 08:59

Mémo : Si NVPO

Médicaments - Voie : Voie sous-cutanée

LOVENOX 40MG SERINGUE 0,4ML INJECTABLE

40 MG / jour pendant 15 jour(s), 40 MG à 08h(1)

Date début : 01/09/2021 à 08:00 - Date arrêt : 16/09/2021 à 07:59

Exemple – Mr W.

Advagraf 0,5: 1 0 0

Kardegic 75mg : 1 0 0

Atenolol 100mg : 1 0 0

Loxen LP 50mg : 1 0 1

Inexium 20mg : 0 0 1

Tahor 40mg : 1 0 0

Triatec : 2,5mg 1 0 0

Cellcept : 500mg-0-500mg

Aranesp 50µg : 1/semaine

4 arrêts

Médicaments - Voie : Voie orale

ACTISKENAN 10MG GELULE

pendant 5 jour(s)

Qté/défaut : 1 gel | Qté max : 6 gel/24 h | Qté max/prise : 1 gel

Intervalle minimum : 4 h | Heures de prises possibles : Tous(1)

A la demande

Date début : 31/08/2021 à 09:00 - Date arrêt : 05/09/2021 à 08:59

Mémo : Si EN ≥ 4

ATENOLOL 100 MG COMP PELL SEC

1 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 08h(1)

Date début : 31/08/2021 à 08:00 - Date arrêt : 05/09/2021 à 07:59

ATORVASTATINE 40 MG COMPRIME PELLICULE

1 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 08h(1)

Date début : 31/08/2021 à 08:00 - Date arrêt : 05/09/2021 à 07:59

CELLCEPT 500MG COMPRIME

2 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 08h, 1 CPR à 20h(1)

Date début : 30/08/2021 à 20:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 19:59

DOLIPRANE 1G COMPRIME EFFERVESCENT

4 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR toutes les 6 h(1)

Date début : 01/09/2021 à 09:00 - Date arrêt : 06/09/2021 à 08:59

KARDEGIC 75MG SACHET

1 sachet / jour pendant 5 jour(s), 1 sachet à 12h(1)

Date début : 31/08/2021 à 12:00 - Date arrêt : 02/09/2021 à 07:24

LANSOPRAZOLE 30 MG COMP ORODISP

1 CPR / jour pendant 5 jour(s), 1 CPR à 20h(1)

Date début : 30/08/2021 à 20:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 19:59

LOXEN LP 50MG GELULE

2 gel / jour pendant 5 jour(s), 1 gel à 08h, 1 gel à 20h(1)

Date début : 30/08/2021 à 20:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 19:59

SUSPENDU à partir du 30/08/2021 08:00

PROGRAF 0.5 MG GELULE

1 gel / jour pendant 5 jour(s), 1 gel à 06h(1)

Date début : 31/08/2021 à 06:00 - Date arrêt : 01/09/2021 à 12:08

TRANSIPEG 5,9 G SACHET PDR

2 sachet / jour pendant 3 jour(s), 2 sachet à 08h(1)

Date début : 01/09/2021 à 08:00 - Date arrêt : 04/09/2021 à 07:59

Médicaments - Voie : Voie intraveineuse

ONDANSETRON 4 MG AMP 2 ML INJ

pendant 3 jour(s)

Qté/défaut : 4 MG | Qté max : 12 MG/24 h | Qté max/prise : 4 MG

Intervalle minimum : 8 h | Heures de prises possibles : Tous(1)

A la demande

Date début : 31/08/2021 à 09:00 - Date arrêt : 03/09/2021 à 08:59

Mémo : Si NVPO

Médicaments - Voie : Voie sous-cutanée

LOVENOX 40MG SERINGUE 0,4ML INJECTABLE

40 MG / jour pendant 15 jour(s), 40 MG à 08h(1)

Date début : 01/09/2021 à 08:00 - Date arrêt : 16/09/2021 à 07:59

1 modification de posologie

7 ajouts

Exemple – Mr W. – 69 ans

BM

Advagraf 0,5: 1 0 0
 Kardegic 75mg : 1 0 0
 Atenolol 100mg : 1 0 0
 Loxen LP 50mg : 1 0 1
 Inexium 20mg : 0 0 1
 Tahor 40mg : 1 0 0
 Triatec : 2,5mg 1 0 0
 Cellcept : 500mg-0-500mg
 Aranesp 50µg : 1/semaine

OMA

Prograf 0,5: 1 0 0
 Kardegic 75mg : 0 1 0
 Atenolol 100mg : 1 0 0
 Loxen LP 50mg : 1 0 1
 Lansoprazole 30mg : 0 0 1
 Tahor 40mg : 1 0 0

 Cellcept : 500mg-0-500mg

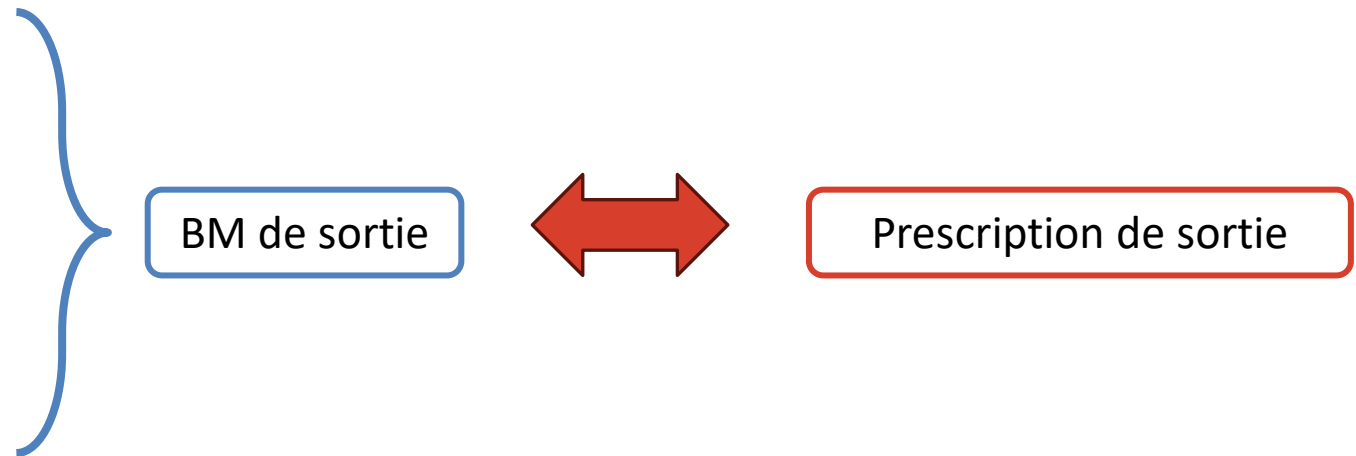
 Actiskenan 10mg ALD
 Doliprane 1g x 4
 Ondansetron 4mg ALD
 Lovenox 40mg 1 0 0
 Transipeg si besoin

Divergences

Erreur spécialité : **DNI**
 Erreur posologie : **DNI**
 Suite
 Suite
 Changement spécialité : DI
 Suite
 Suspension : DI
 Suite
 Suspension : DI
 Initiation : DI
 Initiation : DI
 Initiation : DI
 Initiation : DI
 Initiation : DI

Conciliation de sortie

- Principes identiques à la conciliation d'entrée
- Permet la transmission d'une information juste et validée vers
 - Les professionnels de santé d'aval
 - Le patient
- Sources
 - Ordonnance de ville, BMO d'entrée
 - Dernière ordonnance hospitalière
 - Dossier du patient
 - Courrier de sortie si disponible
 - Médecins, infirmiers et patient



Conciliation – Activités connexes

- Partage du BM et lien avec la ville
 - Fiche de liaison / synthèse de conciliation



Pharmacie clinique
et dispensation

CHIEF DE SERVICE

Dr Delphine ROSANT
CHIEF DE SERVICE ADJOINT
Dr Laura LOHAN-DESCAMPS

Unité Pharmaceutique Dispensation et
Pharmacie Clinique des Hôpitaux
Lapeyronie/A.de Villeneuve/Bellevue/
La Colombière/A. Balmès

Praticiens hospitaliers

Dr Gaëlle de BARRY
04.67.33.74.14
g-de_barry@chu-montpellier.fr

Dr Nicolas CHAPET
04.67.33.31.86

n-chapet@chu-montpellier.fr

Dr Anne JALABERT

04.67.33.85.61

a-jalabert@chu-montpellier.fr

Dr Philippe MAURAN

04.67.33.99.64

p-mauran@chu-montpellier.fr

Dr Maxime VILLIET

04.67.33.85.60

m-villiet@chu-montpellier.fr

Praticien contractuel

Dr Sarah TOURNAYRE

04.67.33.53.47

s-tournayre@chu-montpellier.fr

Maître de Conférences des Universités

Praticien hospitalier

Dr Laura LOHAN-DESCAMPS

04.67.33.85.60

l-lohan_descamps@chu-montpellier.fr

Assistants spécialistes

Dr Marie COSSON

04.67.33.85.61

m-cosson@chu-montpellier.fr

Dr François COLLIAT

04.67.33.85.66

f-colliat@chu-montpellier.fr

Dr Loriane DORE

04.67.33.19.70

l-oriane-dore@chu-montpellier.fr

Unité Pharmaceutique Dispensation et

Pharmacie Clinique Cessions Externes et

Unité Sanitaire de Villeneuve-lès-

Maguelone

Praticien hospitalier

Dr Nicolas TERRAIL

04.67.33.63.34

n-terrail@chu-montpellier.fr

Praticien contractuel

Dr Aurélie MARTINEZ

04.67.33.63.34

aurelie.martinez@chu-montpellier.fr

Accueil Cessions Externes

04.67.33.68.43

Fax 04.67.33.59.78

cessionsexternes-jap@chu-montpellier.fr

Pôle Hospitalo-Universitaire
PHARMACIE

Docteur RIDOUAN OUADDAH
22 Rue de l'Agénais
bâtiment B

34080 MONTPELLIER

CONCILIATION PHARMACEUTIQUE DE SORTIE

En cas de difficulté ou pour toute question, contacter les pharmaciens référents ou le service
pharmacie par téléphone 04.67.33.85.66 / mail sécurisé: pharmacie@chu-montpellier.mssante.fr

N USAGE :	██████████	PRENOM : MARIE	██████████
N NAISSANCE :	██████████	Né(e) le :	██████████
Sexe :	Féminin		
IPP :	██████████	INS :	██████████
N° séjour :	██████████		
Séjour CHU du 08/07/2026 Au 15/07/2026			
Mode d'entrée CHU : Domicile			
Mode de sortie CHU : Domicile			

TV/FC Montpellier, le mercredi 9 septembre 2026

Madame, monsieur, docteur,

Mme L. ██████████ a été hospitalisée dans le service de MISAG/SSR au
CHU de Montpellier pour rééducation post Fracture pertrochantérienne droite.

Durant son séjour, une conciliation médicamenteuse a été réalisée. Ce document a
été intégré dans le Dossier Médical Partagé (DMP) sauf opposition du patient.

Les correspondants de ville identifiés pour réaliser et partager cette conciliation
sont le Dr Ridouan OUADDAH (médecin généraliste) et la pharmacie du Château
(officine de ville) à Castries.

Nous vous transmettons quelques informations utiles au moment de la sortie
d'hospitalisation :

- Poids : 57,4 kg soit un IMC de 22,99 kg/m²
- Fonction rénale : CKD-EPI à 73 mL/min/m² avec une créatinine à 64 µmol/L
- Allergies connues : Non
- Dysphagie justifiant l'écrasage des comprimés : Non

Vous trouverez ci-dessous le bilan, le traitement à poursuivre à la sortie et un
complément d'informations.

TV/FC

Montpellier, le mercredi 9 septembre 2026

Madame, monsieur, docteur,

Mme L. ██████████ a été hospitalisée dans le service de MISAG/SSR au
CHU de Montpellier pour rééducation post Fracture pertrochantérienne droite.

Durant son séjour, une conciliation médicamenteuse a été réalisée. Ce document a
été intégré dans le Dossier Médical Partagé (DMP) sauf opposition du patient.

Les correspondants de ville identifiés pour réaliser et partager cette conciliation
sont le Dr Ridouan OUADDAH (médecin généraliste) et la pharmacie du Château
(officine de ville) à Castries.

Nous vous transmettons quelques informations utiles au moment de la sortie
d'hospitalisation :

- Poids : 57,4 kg soit un IMC de 22,99 kg/m²
- Fonction rénale : CKD-EPI à 73 mL/min/m² avec une créatinine à 64 µmol/L
- Allergies connues : Non
- Dysphagie justifiant l'écrasage des comprimés : Non

Vous trouverez ci-dessous le bilan, le traitement à poursuivre à la sortie et un
complément d'informations.

Indications	Traitement médicamenteux pris avant hospitalisation ou bilan médicamenteux	Traitement médicamenteux à la sortie d'hospitalisation	Devenir du traitement	Commentaires
Fibrillation Atriale	APIXABAN 2.5 MG 1 comprimé matin et soir	APIXABAN 2.5 MG 1 comprimé matin et soir	✓ Poursuite	
Prévention secondaire suite à l'AVC de 2020	ATORVASTATINE 10 MG 1 comprimé le soir	ATORVASTATINE 10 MG 1 comprimé le soir	✓ Poursuite	
Hypertension artérielle	AMLODIPINE 5 MG 1 gélule par jour		✗ Arrêt	⚠ Arrêté en aigu devant insuffisance rénale et hypotension Non reprise devant bon contrôle tensionnel hors traitement.
	IRBESARTAN+HYDROCHLOROTHIAZIDE 300+25 MG 1 comprimé le matin		✗ Arrêt	
Diabète	VILDAGLIPTINE+METFORMINE 50+1 000 MG 1 comprimé le soir	METFORMINE 500 MG 1 comprimé le matin et le soir	🔄 Modification	⚠ HBA1C = 5,9 % à l'admission Objectif HBA1C → 7,5 à 9 %
Anxiété	OXAZEPAM 10 MG 1 comprimé le soir		✗ Arrêt	⚠ Inadapté au long cours, sevrage en cours d'hospitalisation
Douleur	PARACETAMOL 1 G Si douleurs	PARACETAMOL 500 MG 2 gélules matin, midi et soir	✓ Poursuite	⚠ Espacer les prises de 8 heures
Ostéoporose	CHOLECALCIFEROL 100 000 IU/2 ML (UVEDOSE) 1 ampoule par mois	CHOLECALCIFEROL 50 000 IU 1 ampoule par mois	🔄 Modification	
		ACIDE ZOLEDRONIQUE 5 MG (ACLASTA) 1 injection par an (injection réalisée le 09/09/2026)	NEW Initiation	⚠ Maintenir une surveillance dentaire et rénale. Prochaine injection à prévoir en septembre 2027.
Dénutrition		Compléments Nutritionnels Oraux 3 par jour cf ordonnance	NEW Initiation	

Compléments d'informations

ATTENTION : Plusieurs changements thérapeutiques ont été réalisés pendant l'hospitalisation. Afin de limiter le risque d'erreurs, nous recommandons le retour des traitements arrêtés en pharmacie de ville.

Cardiovasculaire

Tension artérielle contrôlée hors traitement avec un contrôle tensionnel dans les normes en sortie d'hospitalisation. Maintenir à suivi au domicile.

→ Objectif cible : Tension artérielle systolique entre 120 et 150mmHg sans hypotension orthostatique.

Endocrinien/diabète

Diabète traité en monothérapie par Metformine en monothérapie devant cible largement atteinte.

→ Objectif cible HbA1C : 7,5 et 9%

→ Discuter un arrêt de la Metformine si cible encore amplement atteinte, avec mesures hygiéno-diététique seule et suivi de l'HbA1c.

Troubles psycho-comportementaux

Sevrage de l'Oxazepam au cours de l'hospitalisation inadapté au long cours et pourvoyeur de chutes.

→ Éviter la reprise de benzodiazépines autant que possible.

Ostéoporose

Supplémentation vitaminique par vitamine D au long cours.

→ Devant une ostéoporose avérée, une perfusion d'Acide Zolédronique 5mg en intra-veineux a été réalisée le 09/09/2026.

→ Prochaine administration à prévoir à domicile ou en hospitalisation de jour (mail à faire à hdi-geronto@chu-montpellier.fr dans un an, à partir du mois de septembre 2027).

Supplémentation vitaminique / dénutrition

Risque d'apports insuffisant et dénutrition modérée → Ajout de compléments nutritionnels oraux

Vaccination

Sur le plan vaccinal, il sera à prévoir en pharmacie d'officine ou par l'IDE :

- Vaccination contre le pneumocoque : vaccin CAPVAXIVE, 1 seule dose
- Vaccination contre le VRS (*non remboursée / voir si possibilité de prise en charge par la mutuelle*) : 1 seule dose du vaccin AREXVY® ou ABRYSVO® ou MRESVA®
- Vaccination dTcaP : 1 dose de REPEVAX® ou BOOSTRIX TETRA® tous les 10 ans dès 65 ans
- Vaccination contre le zona : 2 doses du vaccin SHINGRIX® espacées d'un intervalle de 2 mois

→ Une ordonnance a été jointe au courrier de sortie pour les vaccinations.

→ Bien maintenir les vaccinations annuelles contre la grippe (de préférence avec vaccin EFLUELDA ou FLUAD ®) et bi-annuelle contre la COVID-19.

Nous restons à disposition par mail à phar-lap-sec@chu-montpellier.fr ou par téléphone au 04 67 33 85 66,

Dr Laura LOHAN-DESCAMPS, Pharmacien

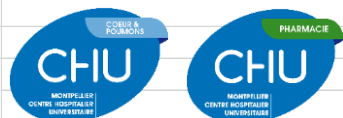
Dr François COLLIAT, Pharmacien

Thibault VIGUIER, Interne en pharmacie
hospitalière

Conciliation – Activités connexes

- Partage du BM et lien avec la ville
 - Fiche de liaison / synthèse de conciliation
- Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse à la sortie
 - Remise des médicaments personnels du patient qu'il avait apporté à son admission
 - Plan de Prise Médicamenteux

Contact : secrétariat pharmacie, CHU de Montpellier (Téléphone 04.67.33.74.53)



Nom : [REDACTED]



PLAN DE PRISE DES MEDICAMENTS : ce document n'est pas une ordonnance

Médicaments (molécule, forme, voie d'administration) 	Molécule	Indication(s)	Matin 	Midi 	Soir 	Coucher 	Conseils et commentaires
ENTRESTO 97 MG/103 MG, CPR	Sacubitril/Valsartan	Protecteur cardiaque	1		1		Pendant ou en dehors des repas. Eviter prise d'anti-inflammatoires. Consulter votre medecin si apparition de vertiges. Peut entrainer une diminution de la tension arterielle
EPLERENONE 25 MG CPR	Eplérénone	Diurétique/Protection cardiaque	1				Pendant ou en dehors des repas. Eviter d'associer avec les anti-inflammatoires non stéroïdiens. Ne pas prendre avec : jus de pamplemousse, millepertuis, gingembre
PROCORALAN 5 MG, CPR	Ivabradine	Protecteur cardiaque	1		1		Prendre au cours des repas. Ne pas prendre avec : jus de pamplemousse, millepertuis, gingembre. Ce traitement peut prvoquer des vertiges et des maux de tête dans les premiers mois.
KEPPRA 500 MG, CPR	Lévétiracétam	Epilepsie	1		1		Après administration orale, le goût amer du lévétiracétam peut être perçu. Peut provoquer des somnolences et des maux de têtes. L'efficacité de ce médicament peut être diminuée par la prise concomitante d'un laxatif contenant du macrogol (Movicol, Forlax); respectez un délai d'au moins une heure entre leur prise.
CALCIDOSE VIT D3, 500 MG/400 IU, PDR PR SOL BUV, SACHET	Calcium	Ostéoporose		1			De préférence à distance des repas (certains aliments peuvent diminuer l'absorption de ce médicament)
LANSOPRAZOLE 30 MG	Lansoprazole	Protecteur gastrique			1		Doit être pris au moins 30 minutes avant les repas
CETIRIZINE 10 MG	Cetirizine	Allergie			1		
CORTANCYL 5 MG, CPR SÉC	Prednisone	Asthme/ vascularite	1				Les comprimés seront avalés avec un peu d'eau au cours du repas.
CORTANCYL 1 MG, CPR SÉC	Prednisone	Asthme/ vascularite	4				Les comprimés seront avalés avec un peu d'eau au cours du repas.
SYMBICORT TURBUHALER 400 UG/12 UG/DOSE	Budésonide/ Formotérol	Asthme	1		1		Tenir l'inhalateur bien verticalement, la molette vers le bas. Tourner la molette à fond dans un sens, puis à fond dans l'autre sens jusqu'au "clac". Souffler en dehors du dispositif. Placer l'embout buccal entre les dents. Fermer la bouche et inspirer profondément. Répéter l'opération si nécessité d'une deuxième dose. Se rincer la bouche après chaque utilisation, en rejetant l'eau de rinçage pour éviter les mycoses buccales.
C (pharmacien)			19/09/2021				

Conciliation – Activités connexes

- Partage du BM et lien avec la ville
 - Fiche de liaison / synthèse de conciliation
 - <https://www.youtube.com/watch?v=4S06KGI4Jlg>
- Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse à la sortie
 - Remise des médicaments personnels du patient qu'il avait apporté à son admission
 - Plan de Prise Médicamenteux
- Révision des prescriptions
- Evaluation de la connaissance des traitements et de l'observance

NDA: [REDACTED] - Service: CARDIO VASCULAIRE
01 PHARMACIE - Formulaire cs pharmaceutique
[C [REDACTED] - PHARMACIEN] - 06/08/2021 15:04 (En Cours)

SYNTHESE DE LA CONSULTATION

Observance	Non observant mineur
Causes de non observance	Bonne observance des traitement hormis du CACIT VIT D qu'il considère moins important et qu'il a donc tendance à oublier. Il existe également un mésusage concernant SYMBICORT qu'il réalise le matin uniquement en doublant la dose
Gestion du traitement	Automne
Allergies médicamenteuses	œdèmes de Quincke à la Pentamidine et à la Gentamycine.
Tolérance du traitement actuel	Bonne tolérance du traitement actuel. Il a cependant quelques épisodes d'hypotension orthostatiques.
Automédications	Prise d'AINS suite à des soins dentaires

Pneumocoque

Prevenar 13	Non
Pneumovax	Non
Grippe	Non
Autres vaccinations	DTP : 2021: suite à une morsure
Propositions d'optimisation thérapeutique	Eviter la prise d'AINS en raison des effets délétère pour le coeur. Répartir

Connaissance

Conciliation – Activités connexes

- Partage du BM et lien avec la ville
 - Fiche de liaison / synthèse de conciliation
 - <https://www.youtube.com/watch?v=4S06KGI4Jlg>
- Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse à la sortie
 - Remise des médicaments personnels du patient qu'il avait apporté à son admission
 - Plan de Prise Médicamenteux
- Révision des prescriptions
- Evaluation de la connaissance des traitements et de l'observance
 - Entretiens pharmaceutiques et éducation thérapeutique
 - Remise de documents de bon usage (carnet de suivi, fiche de bon usage)

Ressources

- **Rapport d'expérimentation sur la mise en œuvre de la conciliation des traitements médicamenteux par neuf établissements de santé français** – HAS, septembre 2015 : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-11/rapport_dexperimentation_sur_la_mise_en_oeuvre_conciliation_des_traitements_medicamenteux_par_9_es.pdf
- **Mettre en œuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé** – HAS, février 2018 : https://www.has-sante.fr/jcms/c_2736453/fr/mettre-en-oeuvre-la-conciliation-des-traitements-medicamenteux-en-etablissement-de-sante
- Page dédiée à la **posture en entretien** – SFPC : <https://sfpc.eu/posture-en-entretien/>
- **Bonnes pratiques de Pharmacie clinique** – SFPC, mars 2022 : <https://sfpc.eu/wp-content/uploads/2022/03/Bonnes-Pratiques-de-pharmacie-Clinique-2022.pdf>
- **Harmonisation du bilan médicamenteux** – HAS, juillet 2025 : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3534690/fr/harmonisation-du-bilan-medicamenteux-referentiel